



SE-UNSA Nièvre
15 rue Albert Morlon
58000 NEVERS

Le 13 février 2015

A Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre

Monsieur le Directeur Académique,

Suite à la parution de la circulaire 2014-138 du 23/10/2014 et à la première rencontre sur la simplification des tâches des directeurs dans la Nièvre, le SE-Unsa a l'honneur de vous solliciter une nouvelle fois sur ce sujet. Nous vous demandons de réunir une deuxième fois ce groupe de travail afin de nous permettre de vous proposer la finalisation de nos premiers échanges et la présentation d'autres sujets non encore abordés.

Attaché depuis longtemps à améliorer la direction et le fonctionnement de l'école, le SE-Unsa souhaite pouvoir prolonger la concertation au niveau départemental au plus vite, sachant que suivra la rédaction du protocole académique.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mon sincère dévouement.

Eric GUYOT

Secrétaire départemental SE UNSA de la Nièvre